

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Semaine du français et de la Francophonie : Georges M'bourou ouvre le bal

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

CONNU pour être l'un des artistes les plus représentatifs de l'art contemporain gabonais, Georges M'bourou a planté le décor des activités de la semaine de la langue française et de la Francophonie par le vernissage de sa nouvelle exposition d'œuvres de peinture intitulée "Les racines de l'espoir". C'était le 12 mars dernier à la médiathèque de l'Institut français de Libreville. En présence, entre autres, du ministre de la Culture, Michel Menga M'Essone, et de la directrice déléguée de l'Institut français du Gabon (IFG), Edwige Sauzon Bouit. Et ce dans le strict respect des mesures barrières et des dispositions de lutte contre le Covid-19.

À travers cette exposition qui se veut itinérante, Georges M'bourou marque d'un cachet particulier ses 30 ans de peinture et de poésie. Ceux qui effectueront le déplacement de l'IFG jusqu'au 20 mars prochain, de 8 à

16 heures, découvriront non seulement la beauté de ses œuvres à la fois figuratives et abstraites, mais aussi la finesse de ses textes poétiques et la somme de ses travaux de recherche autour du mystère du temps et de la lumière, ainsi que les ouvrages littéraires qui l'inspirent. D'autres espaces de Libreville et de l'intérieur du pays vont également accueillir cette exposition de Georges M'bourou, après l'étape de l'Institut français du Gabon, qui n'est que le point de départ de ce projet artistique visant à rapprocher, par le biais de la peinture et de la poésie, l'art du grand public.

Notons que la semaine de la langue française et de la Francophonie se déroule depuis le 13 mars dernier à l'IFG, et prend fin ce dimanche 21 mars. Il y aura comme activités : un concours de dictée, des ateliers d'écriture, une séance de relaxation, deux concerts en ligne avec Annie-Flore Batchiellilys et Benjamin Piat, ainsi que la coupe nationale de poésie-slam.



Photo: Frédéric Serge Long

Georges M'bourou guidant ses invités dont le ministre de la Culture, Michel Menga.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA DOCUMENTATION
ET DE L'IMMIGRATION

N° _____/MI/SG/DGDI



Communiqué

La Direction Générale de la Documentation et de l'Immigration (DGDI), en collaboration avec la Direction Générale des Impôts (DGI), porte à la connaissance des demandeurs de titres de séjour que, conformément à l'article 182 ter de la Loi de Finances Rectificative n°019/2020 du 17 juillet 2020, la **délivrance de titre de séjour en République Gabonaise** est désormais subordonnée, en plus des documents habituellement demandés, à la production d'une **quittance de paiement du précompte de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP)**, pour les assujettis à cet impôt, ou d'une **attestation d'exonération au Précompte IRPP**, pour les non assujettis à cet impôt.

Pour l'obtention de ces documents, les personnes concernées sont priées de se rapprocher des services de la DGI situés sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Libreville, le 15 Mars 2021

La Direction